

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le neuf février, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
7		Personnel communal	Renouvellement contrat agent surveillance à la garderie	
8		SPA	Convention fourrière SPA	
9		Cimetière communal	Rétrocession concession cimetière communal Mme LAC	
10		Subvention collège VELINES	Subvention pour des actions pédagogiques Collège de Vélines	
11		Voirie	Enfouissement de tous les réseaux dans le bourg (électrique et téléphonique)	
12		Ecole	Modification des statuts des TAP	
13		Chemin rural de Bonnet	Déplacement chemin rural de Bonnet enquête publique	

L'an deux mille dix-sept, le neuf février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 01 février 2017.

Etaient présents : Jean-Thierry LANSADE, ROHOF Marie-Catherine, POUGET Marie-Pierre, COMBESCOT Aurélie, Cédric MEYROU, Franck POURTAL, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Luc RABOISSON, Florentine POUCHIN, Alain BATAAC, Hélène DENOST, Sébastien BAGGIO, Josette LAGORCE (arrivée à 21 h 00)

Absents excusés : Sophie BUYTAERT

Absent non excusé : Francis CARNET GUILLOT

Procurations : Sophie BUYTAERT à Marie-Catherine ROHOF
Josette LAGORCE à Jean-Thierry LANSADE jusqu'à 21 h 00

Secrétaire de séance : Jean-Luc RABOISSON

Adoption de l'ordre du jour

Délibérations

- Renouvellement contrat agent de surveillance à la garderie
- Convention fourrière SPA
- Rétrocession concession cimetière communal
- Subvention pour des actions pédagogiques Collège de Vélines
- Enfouissement de tous les réseaux dans le bourg (électrique et téléphonique)
- Modification des statuts des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- Déplacement chemin rural de Bonnet enquête publique

Communauté de Communes

Commissions et syndicats

- Commission des bâtiments : Devis AEL éclairage stade de football
Devis boucle magnétique pour personne de déficience auditive
Devis M. CARLET éclairage stade de football
Devis M. CARLET éclairage façade Mairie

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT DE SURVEILLANCE A LA GARDERIE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de l'Agent de surveillance à la garderie arrive à expiration le 31 mars prochain et qu'il convient de délibérer sur son renouvellement.

Délibération

Le Maire indique que le contrat de l'Agent de surveillance à la garderie arrive à expiration le 31 mars 2017 et qu'il convient de statuer sur le devenir de ce contrat.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal suggère de faire une CDI à cet agent à compter du 01 avril 2017 à raison de 20 h 00 par semaine.

CONVENTION FOURRIERE SPA

La convention relative au service de fourrière entre la SPA de Bergerac et la Commune est échue au 31 décembre 2016. Il convient de la renouveler pour bénéficier de cette prestation.

Délibération

Le Maire propose de reconduire comme chaque année, la convention fourrière entre la Commune et la SPA, à raison de 0,65 € par habitant, soit 934,05 € pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de renouveler cette convention.

RETROCESSION CAVE URNE AU CIMETIERE COMMUNAL

Délibération

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Mme LAC Marie Anne, domicilié à BIGANOS, détentrice d'une concession trentenaire au sein du cimetière communal, carré 5 cave urne n°4, acquise le 04 décembre 2013, a exprimé le souhait de rétrocéder ladite concession à la Commune au prix de 350,00 €, arguant de sa non utilisation présente et à venir.

En conséquence, le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la rétrocession à la Commune de la cave urne n° 4, au prix de 350,00 €, sise au sein du cimetière communal, carré 5.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'accepter la rétrocession à la Commune de ladite cave urne n° 4 carré 5 au prix de 350,00 €
- que les crédits nécessaires à cette rétrocession seront inscrits au compte 6718 du Budget Primitif 2017 de la Commune
- d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette rétrocession de concession.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES ACTIONS PEDAGOGIQUES COLLEGE DE VELINES

Délibération

Le Maire indique que le Collège de Vélines sollicite une subvention pour mener à bien les projets pédagogiques tout au long de l'année.

Cette subvention ne sera pas attribuée à un projet défini, ni à un élève particulier, il s'agira d'une somme affectée à un budget de projet pédagogique choisi par le Conseil d'Administration du Collège.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à 13 voix POUR et une abstention (Mme ROHOF) le principe de cette subvention, et fixe le montant de la participation à 300 €.

ENFOUISSEMENT DE TOUS LES RESEAUX DANS LE BOURG

Délibération

Le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'aménagement des bourgs, il serait judicieux de prendre rang auprès de la Communauté de Communes pour prévoir les travaux d'enfouissement de tous les réseaux le long de la RD 936 et dans le bourg.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition et charge le Maire de constituer les dossiers nécessaires à cette opération.

Monsieur RABOISSON signale qu'il convient de demander au SIAEP si des travaux pour changer les canalisations d'eau seront prévus. Dans ce cas, ces travaux pourraient être inclus en même temps que ceux de l'enfouissement des réseaux.

MODIFICATION DES STATUTS DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Madame POUGET expose au conseil qu'il convient de modifier les statuts des TAP s'il était décidé de supprimer à la rentrée le poste d'animateur chargé de l'organisation des TAP. Il est proposé de passer à quarante-cinq minutes de TAP par jour au lieu de 1 h 30 deux fois par semaine.

Cette proposition devra être validée par le Conseil d'école et ensuite par l'inspection académique.

Le Conseil à 13 Voix POUR et 1 voix CONTRE (M. BAGGIO) approuve cette décision.

DEPLACEMENT CHEMIN RURAL DE BONNET ENQUETE PUBLIQUE

Suite au projet de déplacement du chemin rural du GFA de Bonnet, il convient maintenant de choisir un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique afférente à cette affaire. Le Conseil municipal propose de demander à M. CASTANET Jean-Pierre s'il souhaite être commissaire enquêteur.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

TERRAIN D'ENTRAINEMENT AU STADE DE FOOTBALL

Le Maire présente au conseil les devis suivants :

-entreprise AEL pour l'implantation des poteaux électriques au futur terrain d'entraînement au stade de football. Ce devis s'élève à 12 442,15 € TTC

-entreprise CARLET pour la pose des projecteurs : 6 120,00 € TTC

-entreprise RABOISSON pour les tranchées :

Pour des raisons de santé Madame DENOST quitte la réunion du conseil municipal à 21 h 10

BOUCLE MAGNETIQUE

Le Maire présente un devis d'HandiNorme pour équiper le secrétariat de la Mairie d'une boucle magnétique pour les personnes de déficience auditive.

Ce devis s'élève à 414,00 € TTC.

ECLAIRAGE MAIRIE

Le Maire soumet à l'assemblée une proposition d'éclairage de la Mairie avec des projecteurs.

Une première étude a été réalisée par M. CARLET pour un montant de 1 209,60 € TTC.

Le Conseil Municipal souhaite avoir d'autres propositions avant de se prononcer et charge le Maire de demander auprès de M. TEURA et RUFFET des devis.

Monsieur BORNERIE sera aussi consulter pour connaître son avis sur ce projet.

BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments communaux un devis a été demandé à M. BRIVARI pour l'installation d'une main courante à la Mairie et à la salle des fêtes.

LOGEMENT DE LA POSTE

Le Maire informe le conseil que la personne qui a fait une proposition pour la location de l'ancienne poste n'est plus intéressée pour louer ce bâtiment.

De ce fait il convient de prévoir rapidement des travaux de rénovation (sol, peinture, détecteur de fumée etc...) afin de relouer ce logement.

SIVOS

M. POURTAL fait le compte rendu de la réunion du SIVOS du 24 janvier dernier où divers points ont été abordés :

-départ de Mme SALLET et arrivée de Mme REY

-rentrée scolaire une vingtaine d'élèves en moins inscrits pour le ramassage scolaire et sureffectif sur la ligne pour le collège Vélines-Montcaret. Deux bus desservent cette ligne.

-passage de la compétence transports scolaires du Conseil Départemental au Conseil Régional au 1^{er} septembre 2017

-demande d'hébergement d'un groupe folklorique bulgare fin mars début avril

-permanences pour la vente des cartes de bus en juillet et août

SYNDICAT DES 3 BASSINS

Monsieur BAGGIO fait le compte rendu de la réunion du syndicat des 3 bassins.

Le syndicat a fusionné avec le SITAF de Castillon. Pas de gros projets pour l'année 2017.

ECOLE

Madame ROHOF fait le point sur les futurs effectifs de la prochaine rentrée scolaire sur le RPI Montcaret-St Seurin, il est prévu une légère augmentation.

USTOM

Madame LAGORCE fait le compte rendu de la dernière réunion où il a été évoqué les travaux du quai de transfert de la déchetterie. Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année.

PARKING TÊTE NOIRE

Dans le cadre d'un marché le dimanche matin, Monsieur BAGGIO demande s'il est possible d'installer une borne électrique au parking de Tête Noire pour alimenter les commerçants.

SITE INTERNET

Mme POUCHIN informe le conseil que les chemins de randonnées ont été nettoyés.
Elle évoque également l'ouverture du nouveau site internet de l'office de tourisme de la Dordogne :
<http://www.dordogne-perigord-tourisme.fr>
Sur ce site figurent des informations relatives au tourisme de la Commune : hébergement, circuit de randonnées...

CHAR FETE CANTONALE

Dans le cadre de la confection du char pour la fête cantonale de Villefranche de Lonchat, le Maire propose le thème des vendanges.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 20 février prochain à 20 h 30 à la salle des fêtes de Montcaret avec toutes les Communes concernées pour aborder les thèmes choisis par les Communes.

CREATION D'UNE ASSOCIATION DE DANSES DE SALON


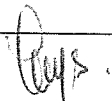




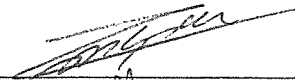

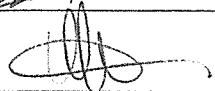
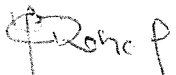
Monsieur FAVRETTO informe le conseil qu'une association de danses de salon est en cours de constitution.
Une réunion d'information aura lieu le vendredi 10 février prochain à 20 h 30 à la salle du conseil municipal.

La séance est levée à 22 h 15

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	Absente
Alain BATAc		Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST		Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	Absent